

Roanne le 22 juillet 2009

# La Direction convoque un Conseil d'Administration de Giat SA le vendredi 24 juillet !

*«Par décret du 21 juillet 2009, M. Burtin (Philippe) est nommé membre du conseil d'administration de la société Giat Industries en qualité de personnalité qualifiée choisie en raison de ses compétences, en remplacement de M. Vigneron (Luc). M. Burtin (Philippe) est nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur»...*

Ceci est le décret de nomination publié le 22 juillet au Journal officiel. Après plusieurs semaines de réflexion, le Ministère de la Défense a enfin pris la décision de nommer celui qui sans nul doute sera le remplaçant de M. Vigneron à la tête de Giat SA.

Après cette parution, la Direction accélère maintenant la tenue d'un Conseil d'Administration pour que ce membre du Conseil soit élu Président du CA de Giat SA. **Ce Conseil est programmé le vendredi 24 juillet à 15 heures.** Ensuite, ce sera au Conseil des Ministres de valider, par décret, la nouvelle Présidence de Giat SA, dont la fin de mandat semble prévue en octobre 2010, date de fin de mandat de son prédécesseur.

Le moins que l'on puisse dire est que cette nomination aura tardé à un point tel que la CFDT avait exprimé ce sentiment d'abandon aux tutelles, il y a plus d'un mois déjà !

Comme chacun le sait, il n'est jamais simple de signer de nouveaux contrats en l'absence de pilote dans l'entreprise. **Or, le Groupe a besoin de nouvelles**

**commandes export pour assurer sa pérennité.** De ce point de vue, l'Etat Français doit également prendre conscience de l'enjeu que représentent pour Nexter, **les commandes munitionnaires et le MCO**, objet d'engagements passés, au moment où le chômage partiel fait son apparition dans plusieurs petites filiales : Le récent courrier CFDT adressé au Ministre de la Défense sur ces sujets nécessite une réponse rapide, claire et sans ambiguïté !

Sur la table également, l'avenir industriel du Groupe, un avenir qui, pour la CFDT, doit être celui du **développement du Groupe.** Après plus de 20 années de cure d'amaigrissement et de nombreuses pertes de compétences, il convient maintenant de reconstruire l'outil dont la France et l'Europe ont besoin : Mais avec qui ? Telle est bien la question qui reste posée au successeur de M. Vigneron !

Pour sa part, la CFDT réclame la présentation, par le Ministère de la Défense, de la stratégie de la France en matière d'avenir de l'armement terrestre, et par le successeur de M. Vigneron, celle du Groupe Giat SA. Si le Ministre a sans doute fixé une feuille de route au futur Président de Giat SA, la CFDT considère que tout projet, si ambitieux soit-il, doit être connu et partagé par les personnels, des personnels qui veulent être partie prenante de leur avenir.

**C'est dans cet état d'esprit et avec la volonté d'aller de l'avant que les administrateurs CFDT se rendront au Conseil d'Administration du 24 juillet.**